



SESSAD APF France handicap

Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile

Equipe pluridisciplinaire :

- 1 directrice de Pôle APF F.H.*
- 1 chef de service
- 1 secrétaire *
- 1 médecin pédiatre*
- 1 infirmière coordinatrice *
- 2 ergothérapeutes
- 1 orthophoniste coordinatrice *
- 1 psychomotricienne
- 1 kinésithérapeute coordinatrice*
- 2 psychologues*
- 1 neuropsychologue*
- 1 assistante sociale *
- 3 éducatrices spécialisées*
- 1 éducatrice sportive*

*professionnels travaillant à temps partiel

SESSAD APF France handicap

26 rue Vincent Chevard

28000 CHARTRES

Tél.:02 37 28 51 41

sessad.chartres@apf.asso.fr

Service ouvert du
lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00



Qu'est-ce que le SESSAD APF France handicap?

C'est un service qui accompagne les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans, en situation de handicap moteur ou présentant une dyspraxie, orientés par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).



NOTIFICATION SESSAD

EVALUATION PLURIDISCIPLINAIRE

Parcours de



Coordination

Parcours



Complet

Parcours de



Réorientation

Les spécificités du SESSAD APF France handicap:

Intervention de l'équipe pluridisciplinaire dans les lieux de vie de l'enfant (domicile, crèche, école, activités de loisirs, etc.) sur tout le département d'Eure-et-Loir ou au service.



Une évaluation pluridisciplinaire de 6 mois:

- Les professionnels font **connaissance avec l'enfant et sa famille**,
- Un **lien** est établi avec les **partenaires existants** et une **collecte d'informations** est réalisée,
- Des **bilans et des évaluations spécifiques** peuvent avoir lieu (y compris par le biais d'intervenants extérieurs),
- **Le service s'autorise à répondre à des besoins de soins** avant la fin de l'évaluation si la situation le justifie.

*A l'issue de l'évaluation, nous construisons avec les parents et leur enfant un **Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)**.*

Le PPA, peut se décliner selon trois parcours, réévalués annuellement:

Un parcours de coordination :

- Des accompagnements par des professionnels libéraux sur un **nombre de séances déterminé**, renouvelable si besoin et non financé par le SESSAD (*sécurité sociale, recherche de financements*),
- Des **interventions ponctuelles** des professionnels du SESSAD pour un objectif donné et borné dans le temps,
- Une **coordination** auprès de l'ensemble des personnes qui gravitent autour de l'enfant.

Un parcours complet :

- Un accompagnement **régulier et approfondi** par les professionnels du SESSAD (*éducatif et/ou rééducatif et/ou psychologique et/ou social*),
- Une **coordination** auprès des autres intervenants qui gravitent autour de l'enfant,
- Une **prise en charge financière** des rééducations libérales et des transports **par le SESSAD** (*domicile ou école vers la rééducation*).

Un parcours de réorientation :

- Une **aide** auprès de la famille et des partenaires pour **trouver les services** ou structures appropriés aux besoins de l'enfant et une **veille** en attendant qu'une place soit effectivement disponible.